

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute:
Mayoraz Construction Sàrl en liquidation, Héré-
mence
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraor-
dinaire
3.

Date de la décision: 21.02.2007
4.

Echéance de préavis des créances: **25.06.2007**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Jean-Claude Mayoraz, Le Fiod, 1987 Hérémençe
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers
de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer
leurs prétentions.
7.

Remarques: Art. 745 CO.

Mayoraz Jean-Claude
1987 Hérémençe
(03945084)